

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/TBT/W/1

19 janvier 1995

(95-0065)

---

## Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATIONS RELEVANT ENCORE DE L'ACCORD RELATIF AUX  
OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE DU TOKYO ROUND  
COMMUNIQUEES POUR INFORMATION AUX MEMBRES  
DE L'ACCORD OMC SUR LES OBSTACLES  
TECHNIQUES AU COMMERCE

Note du Secrétariat

1. A sa réunion du 22 décembre 1994, le Comité préparatoire a approuvé des recommandations arrêtées par le Comité des obstacles techniques au commerce du GATT de 1947, qui sont reproduites dans le document PC/IPL/10.
2. La recommandation ii) est libellée comme suit:

"Lorsque la date limite pour la présentation des observations donnée dans une notification présentée et distribuée au titre de l'Accord du Tokyo Round sur les obstacles techniques au commerce par une Partie à l'Accord qui est devenue Membre de l'OMC tombe après la date d'entrée en vigueur de l'Accord OMC sur les obstacles techniques au commerce, la notification sera distribuée sans modification par le Secrétariat de l'OMC aux Membres de l'Accord OMC sur les obstacles techniques au commerce qui ne l'auraient pas déjà reçue en tant que signataire de l'Accord du Tokyo Round."
3. Le présent document contient les notifications\* qui relèvent de cette recommandation.
4. Dans le cadre du point iv) a) des recommandations, les Membres de l'OMC sont invités à communiquer dès que possible au Secrétariat l'adresse à laquelle ils souhaitent que les notifications soient envoyées. En attendant de recevoir cette information, le Secrétariat enverra les notifications à l'adresse des délégations des Membres de l'Accord OMC sur les obstacles techniques au commerce.

\* TBT/Notif.94.397, 398, 410, 411, 416, 421, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 431, 432, 435, 436, 439, 440, 441, 442, 443, 447, 448, 449, 460, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 474, 475, 476, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508.